

DECRET N°2017- 308 du 21 Juin 2017
portant nomination des membres de l'Unité
Spéciale d'Orientation et du Comité de Suivi
et d'Appui à l'exécution des mesures
d'assainissement et de réhabilitation des
lacs Ahémé, Nokoué et de la lagune de
Porto-Novo.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu** le décret n°2016-264 du 6 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
- Vu** le décret n°2016-422 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche ;
- Vu** le décret n°2016-501 du 11 août 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable ;
- Vu** le décret n°2016-281 du 07 novembre 2016 portant cadre institutionnel du développement agricole ;
- Vu** le décret n°2017-025 du 20 janvier 2017 portant création, composition, attributions et fonctionnement de la commission ad hoc chargée de proposer des mesures d'assainissement et de réhabilitation des lacs Ahémé, Nokoué et de la lagune de Porto-Novo ;
- Sur** proposition conjointe du Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche et du Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable,

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 24 mai 2017,

D É C R E T E :

Article 1^{er} : Sont nommées à l'Unité Spéciale d'Orientation des mesures d'assainissement et de réhabilitation des lacs Ahémé, Nokoué et de la lagune de Porto-Novo les personnes dont les noms suivent :

Coordonnateur : **Monsieur Joseph OUAKE**, Ingénieur du Développement Rural, Expert halieute ;

Rapporteur : **Dr Dossa AGUEMON**, Directeur de la Programmation et de la Prospective du MAEP ;

Membres :

- **Madame HOUNWANOU Catherine** épouse **HOUNKPE**, personne ressource, ancienne Directrice des Pêches ;
- **Monsieur GBEDEY Nani Martin**, Directeur de l'Agence pour le Développement du Lac Ahémé et de ses Chenaux ;
- **Monsieur d'ALMEIDA Arsène F. M.** du Bureau d'Etudes et d'Appui au Secteur Agricole (B2A) ;

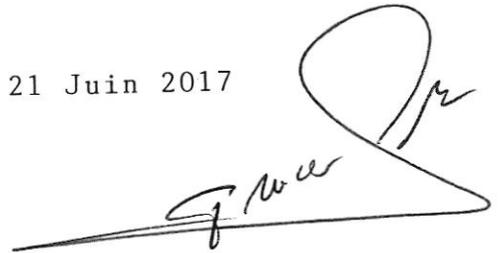
Article 2 : Sont nommées au Comité de Suivi et d'Appui à l'exécution des mesures d'assainissement et de réhabilitation des lacs Ahémé, Nokoué et de la lagune de Porto-Novo les personnes dont les noms suivent :

- **Monsieur AÏNA Martin Pépin**, Directeur Général de l'Environnement et du Climat du MCVDD ;
- **Monsieur HOUNGUE G. David**, Président de la Fédération Nationale des Pêcheurs ;
- **Monsieur VIGAN Olivier** du Bureau d'Etudes et d'Appui au Secteur Agricole (B2A) ;
- **Monsieur LANTONKPODE Ludovic**, Personne Ressource, Zootechnicien, ancien DPFA CARDER Zou-Collines ;
- **Dr. ABOH Boya André**, Directeur du Centre Piscicole, Ecole d'Aquaculture de la vallée campus Adjohoun, Université Nationale d'Agriculture de Porto-Novo ;
- **Monsieur SODJINOÛ-AÏNA Marius Mahussi**, Directeur Adjoint de la Programmation et de la Prospective du MAEP ;
- **Monsieur TOSSI SAME Bernard** de la Direction de la Production Halieutique.

Article 3: Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires notamment celles du décret n°2017-025 du 20 janvier 2017, portant création, composition, attributions et fonctionnement de la commission ad hoc chargée de proposer des mesures d'assainissement et de réhabilitation des lacs Ahémé, Nokoué et de la lagune de Porto-Novo, prend effet pour compter de la date de sa signature et sera publié au journal officiel.

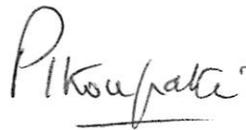
Fait à Cotonou, le 21 Juin 2017

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général
de la Présidence de la République,



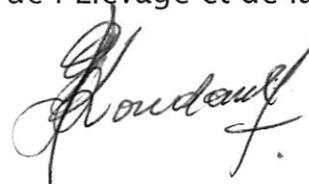
Pascal Iréné KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie et
des Finances,



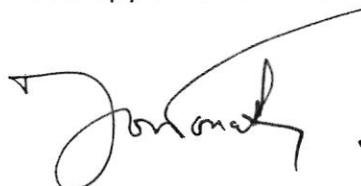
Romuald WADAGNI

Le Ministre de l'Agriculture,
de l'Elevage et de la Pêche,



Delphin O. KOUDANDE

Le Ministre du Cadre de Vie et
du Développement Durable,



José TONATO